



bonjour, requalification imposer

Par **francette**, le **08/02/2009** à **09:12**

bonjour.

je suis nouvelle ici. Es ce lea bonne rubrique??

mon problème.

infirmière titulaire dans la fonction publique hospitalier.

j'ai 62ans.

je viens de recevoir une lettre de ma drh, en me disant qu'a partir du 23 mars mon statut de titulaire ne pourra pas être prolonger et je passerai au statut de contractuel pendant 6 mois, (date de ma retraite) alors qu'ils sont en train de faire revenir des infirmière de leurs retraite pour combler le manque d'infirmières.

il ni a pas mention de la raison.

es ce une sanction??

es ce que je perds tout mes droits?

es ce qu'ils peuvent me mettre à la porte du jour au lendemain?

quels sonts mes droits svp; ??